

LAFR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master vous offre

- un programme de spécialisation à la carte, assuré par des chercheurs dans les domaines des études françaises et latines (linguistique et littérature) ;
- une formation ouverte sur l'exercice professionnel ;
- une ouverture interdisciplinaire à travers l'accès à des cours d'histoire, d'archéologie, de littérature grecque, de littérature comparée, d'humanités numériques etc. ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger ;
- l'occasion de réaliser un stage.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en lettres et vous avez acquis une solide culture générale, littéraire et historique dans les domaines latin et français ;
- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques et cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous spécialiser et/ou d'enrichir votre profil de compétences professionnelles.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

Ils sont enseignants, chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ; ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. Ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Vous composerez votre programme en fonction de votre objectif professionnel, en associant à la formation de base (tronc commun) en études françaises et latines

- une option (15 crédits) à choisir parmi :
 - Réception de la culture classique à travers l'histoire ;
 - Civilisation romaine ;
 - Littérature, arts et société ;
 - Linguistique ancienne et moderne ;
 - Cultures et éthique du numérique ;
 - Enseignement ;
 - Cours au choix.
- une finalité (30 crédits) à choisir parmi :
 - deux finalités de spécialisation disciplinaire : Finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines; Finalité spécialisée en cultures latine et française du Moyen Age et des Temps Modernes
 - deux finalités visant à l'acquisition de compétences et d'expertise en lien avec un secteur professionnel : Finalité spécialisée en Cv6profes.i9 -1 1inp .100qlee ;

8. Faire preuve d'autonomie et de pro-activité dans l'acquisition de nouveaux savoirs et le développement de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à l'évolution de l'environnement et des contextes qui le constituent en vue de se construire un projet professionnel dans une logique de développement continu.

8.1. Acquérir l'autonomie nécessaire au déploiement de stratégies de recherche performantes et une faculté d'auto-apprentissage tout au long de la vie.

9. S'il choisit la **finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines** :

9.1. Appréhender la civilisation romaine antique dans ses multiples dimensions (langue et littérature mais aussi histoire, sciences auxiliaires, cultures grecque et étrusque, philosophie et religion...)

9.2. Connaître les principaux courants des études françaises contemporaines, en linguistique (phonologie, prosodie, analyses de corpus...) et en littérature (esthétique littéraire, analyse littéraire, littérature comparée, étude des imaginaires, de la fiction, du théâtre...)

9.3. Être en mesure de nouer un dialogue fécond entre l'Antiquité et le monde d'aujourd'hui.

10. S'il choisit la **finalité spécialisée en cultures latine et française du Moyen Âge et des Temps Modernes** :

10.1. Maîtriser les différents aspects des traditions littéraires de langues latine et française au Moyen Âge et aux Temps Modernes, y compris dans leur dimension matérielle (manuscrits, imprimés, écritures) et en les replaçant dans leur contexte intellectuel, culturel et social de production et de réception.

10.2. Comprendre en profondeur les interactions entre culture française et culture latines qui se jouent pendant ces deux périodes, à travers des phénomènes d'imitation, de dialogue et d'échanges.

11. S'il choisit la **finalité didactique** :

11.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

11.2. Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, le diplômé est capable de :

- Maîtriser différentes méthodes et stratégies pour apprendre aux élèves à traduire de manière pertinente et correcte des textes anciens.
- Maîtriser différents outils et stratégies pour apprendre aux élèves à produire des commentaires personnels et autonomes.
- Maîtriser les principaux outils fournis par les nouvelles technologies pour mieux intégrer l'élève dans l'apprentissage des langues anciennes.

11.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agréation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes et modernes\)](#).

12. S'il choisit la **finalité spécialisée : sciences et métiers du livre** :

12.1. Avoir une connaissance globale des milieux du livre et des activités qui leur sont liées.

12.2. Avoir les compétences pratiques grâce à un stage dans une maison d'édition ou de distribution ou une librairie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
 - 30 crédits de mémoire
 - 10 crédits de langue latine
 - 10 crédits de linguistique française
 - 10 crédits de littérature latine
 - 10 crédits de littérature française
 - 5 crédits de comparatisme latin-français
- d'une finalité (30 crédits) :
 - Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines
 - Finalité spécialisée: cultures latine et française du Moyen Age et des Temps Modernes
 - Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre
 - Finalité didactique
- et d'une option ou de cours au choix (15 crédits).

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un masternuq009529urs du livre

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

-
-

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > Finalité didactique [[prog-2024-lafr2m-llafr200d](#)]
- > Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines [[prog-2024-lafr2m-llafr202s](#)]
- > Finalité spécialisée: cultures latine et française du Moyen Age et des Temps Modernes [[prog-2024-lafr2m-llafr203s](#)]
- > Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [[prog-2024-lafr2m-llafr209s](#)]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en langues et lettres anciennes et modernes (latin-français) qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur les 2 blocs de master. L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra

être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

L'étudiant effectuera 25h de stage en français langue première et 25h de stage en langues et littératures anciennes. Les 50h de stage sont équitablement réparties sur tout le programme de master, mais elles seront validées dans le deuxième bloc.

○ LGLOR9005	Stages d'observation et d'enseignement : langues et littératures anciennes	Grégory Clesse (coord.)	FR [q1+q2] [25h] [3 Crédits] ■		X
○ LLAFR9009	Stage d'observation et d'enseignement en français langue première	Severine De Croix (coord.)	FR [q1+q2] [25h] [3 Crédits] ■		X

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

o Didactique de la discipline (7 crédits)

L'étudiant suivra 30h de cours magistral (selon les instructions données par les enseignants) dans chacun des deux cours. Il suivra en outre au moins 15h d'exercices en didactique du français et/ou en didactique des langues anciennes.

○ LGLOR2540A	Didactique des langues anciennes - Didactique des langues anciennes, réflexion sur les programmes et communication scientifique	Grégory Clesse	FR [q1+q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
▼ LROM2500A		Severine De Croix	FR [q1] [45h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X

o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte (4 crédits)

Quel que soit le cours choisi, une série spéciale des exercices d'analyse des pratiques sera organisée pour les 7.003 13.6 cmT /F1 6.Q BT /F3 8 Tf





Finalité spécialisée: civilisation romaine et études françaises contemporaines [30.0]

Cette finalité permet aux étudiants d'acquérir une double spécialisation, d'une part dans la civilisation romaine antique envisagée dans ses multiples dimensions (histoire, sciences auxiliaires, cultures grecque et étrusque, philosophie et religion...), et d'autre part dans les études françaises contemporaines en linguistique et en littérature, dont ils étudieront des phénomènes récents et significatifs. Cette double spécialisation les rendra aptes à nouer un dialogue fécond entre l'Antiquité et le monde d'aujourd'hui.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Langue, littérature et civilisation de l'Antiquité latine

de 10 à 20 crédits

⊗ LFIAL2181

Séminaire d'épigraphie latine

Finalité spécialisée: cultures latine et française du Moyen Âge et des Temps Modernes [30.0]

Cette finalité vise à spécialiser les étudiants dans l'étude des interactions entre culture latine et culture française, particulièrement les échanges entre le Moyen Âge et la fin du 17^e siècle, en envisageant les phénomènes d'imitation, de dialogue et de création ainsi que la culture matérielle des textes (manuscrits, imprimés, écritures). L'étudiant pourra soit se concentrer sur l'une des deux périodes (Moyen Âge ou Renaissance/première modernité), soit panacher les deux.

Cette finalité peut également s'articuler harmonieusement avec une mobilité Erasmus. Quelques destinations sont à privilégier dans ce cas :

- Paris, École des Chartres ([formation d'archiviste-paléographe](#) : paléographie latine et française, latin médiéval et néo-latin, ancien et moyen français, dialectologie médiévale, histoire et édition des textes...)
- Université de Genève (programme de [langues et littératures françaises et latines médiévales](#))
- Université de Fribourg, CH ([master en philologie classique](#) avec orientation « Études de la Renaissance »)

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

■ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

o Cultures de l'écrit

minimum 5 crédits

⌘ LGLOR2171	Séminaire de paléographie et d'édition de textes latins	Sébastien Moureau	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
⌘ LHIST2210	Codicologie	Baudouin Van den Abeele (supplée Paul Bertrand)	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LHIST2430	Diplomatique du moyen âge, y compris des notions de chronologie, de sigillographie et d'héraldique	Paul Bertrand	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LROM2227					

Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [30.0]

Cette finalité vise à acquérir une connaissance globale des métiers d'éditeur et de libraire, en particulier dans l'espace belge francophone. Les unités d'enseignement interrogent l'industrie des biens culturels dans un contexte d'industrialisation du marché du livre et de la mutation du secteur vers le support numérique.

La connaissance du milieu professionnel est assurée par des travaux pratiques inclus dans les cours, notamment des visites d'entreprises liées à la chaîne du livre et des exercices pratiques de la publication assistée par ordinateur, ainsi que par un stage dans une maison d'édition/de distribution ou une librairie.

L'étudiant-e qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc (pour autant que l'étudiant-e ait suivi en bloc 1 tous les cours obligatoires à l'UCLouvain). Cependant, tous les cours de la finalité spécialisée doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain et avant

Options et/ou cours au choix

- > Option en réception de la culture classique à travers l'histoire [prog-2024-lafr2m-llafr801o]
- > Option en civilisation romaine [prog-2024-lafr2m-llafr802o]
- > Option en littérature, arts et société [prog-2024-lafr2m-llafr803o]
- > Option en linguistique ancienne et moderne [prog-2024-lafr2m-llafr804o]
- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2024-lafr2m-llafr805o]
- > Option en enseignement [prog-2024-lafr2m-llafr806o]
- > Option en sciences et métiers du livre [prog-2024-lafr2m-llafr807o]
- > Cours au choix [prog-2024-lafr2m-llafr800o]

Option en réception de la culture classique à travers l'histoire [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en cultures française et latine du Moyen Âge et des Temps Modernes.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LFILO2143	Philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance (questions approfondies) - Medieval and Renaissance Philosophy (Advanced Studies)	Jacob Schmutz	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LROM2221	Questions d'histoire de la littérature du moyen âge	Mattia Cavagna	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LGLOR2502	Histoire de la littérature latine du Moyen Âge				

Option en civilisation romaine [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

✂ LFIAL2552

Séminaire d'Histoire des sciences de l'antiquité

Option en littérature, arts et société [15.0]

15 crédits à choisir parmi la liste de de cours ci-dessous.

Cette option peut aussi être complétée avec maximum 5 crédits issus de la finalité spécialisée en civilisation romaine et études françaises contemporaines.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

✂ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
✂ LFIAL2292	Art et littérature	Ralph Dekoninck Anne Reverseau	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✂ LFIAL2230	Questions de littérature générale et comparée	Marta Sábado Novau	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

Option en linguistique ancienne et moderne [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Option en sciences et métiers du livre [15.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

15 crédits à choisir parmi:

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⌘ LCLIB2115

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

LAFR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

En termes de **maîtrise de la langue latine**, une remise à niveau peut être assurée via le module complémentaire, mais un niveau préalable équivalent à celui du cours [LGLOR1230 Latin II](#) est autant que possible requis.

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Langue et littérature modernes (françaises) ;
- Langue et littérature anciennes (latines) ;
- Philosophie, histoire et critique historique, arts et civilisations ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome](#) ou de la [Mineure en études françaises](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Bacheliers universitaires

Diplômes

<p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + français)</p>	<p>À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier (majeure ou mineure) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> m.7GLOR 1280
---	--

dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la [Mineure en études françaises](#)

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou étranger) ou de réinscription (d'un candidat belge ou étranger) doit être adressée au Service des Inscriptions de l'université.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

La majorité des cours de ce programme mettent en oeuvre une pédagogie interactive qui assure l'autonomie de l'étudiant grâce aux ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'e-learning, d'équipes d'enseignants, de pratique de la communication orale et écrite, etc. Ce programme familiarise l'étudiant avec les nouvelles ressources et méthodes dans le domaine des études latines et romanes.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP . SEE6NALISA n d'un

2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#), l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes et modernes\)](#).

